



Direction du Secrétariat Général

Arrêté n° 2026-44

Arrêté relatif à : Délégations de signature
Élus – été 2026

Arrêté

La Présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9, L.5211-10 et L.5217-4,

Vu les statuts de Nantes Métropole,

Vu les délibérations du conseil métropolitain n°2026-28 et n°2026-30 du 3 avril 2026 portant élection de Madame Johanna ROLLAND en qualité de présidente, des vice-présidents et des membres du bureau,

Vu la délibération du conseil métropolitain du 3 avril 2026 relative aux délégations d'attributions du conseil métropolitain, au bureau et à la présidente et aux vice-présidents,

Vu l'arrêté n° 2026-24 en date du 06 mai 2026 relatif aux délégations de signature en matière de polices spéciales,

Vu l'arrêté n° 2026-43 en date du 18 juin 2026 portant délégations de fonctions et de signature aux élus,

Considérant qu'il convient, pendant la période estivale, d'assurer la continuité du fonctionnement de Nantes Métropole,

Arrête

Article 1.

Par dérogation aux articles 3 et 7 de l'arrêté n°2026-43 en date du 18 juin 2026 et à l'article 4 de l'arrêté n° 2026-24 en date du 6 mai 2026, les vice-présidents et les membres du bureau dont les noms suivent seront, en cas d'absence ou d'empêchement, temporairement remplacés, du 6 juillet au 31 août 2026 inclus, dans l'exercice de leurs délégations de fonctions et de signature visées aux articles 1, 2, 5 et 7 de l'arrêté n°2026-43 du 18 juin 2026 et aux articles 1 et 3 de l'arrêté n°2026-24 en date du 6 mai 2026, selon les modalités suivantes :

- 1.1 Monsieur Bertrand AFFILÉ :
par Monsieur Thomas QUERO du 14 juillet au 2 août 2026 inclus
par Madame Hélène CRENN du 3 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Patrick GROLIER du 10 au 23 août 2026 inclus
- 1.2 Madame Agnès BOURGEAIS :
par Monsieur Christophe JOUIN du 15 au 23 juillet 2026 inclus
par Monsieur Thomas QUERO du 24 juillet au 2 août 2026 inclus
par Madame Hélène HAZLEWOOD du 3 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Guillaume BÉNET du 10 au 23 août 2026 inclus
- 1.3 Monsieur Anthony DESCLOZIERS :
par Monsieur Thomas QUERO du 23 juillet au 2 août 2026 inclus
par Madame Hélène CRENN du 3 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Patrick GROLIER du 10 au 23 août 2026 inclus
- 1.4 Madame Laure BESLIER :
par Monsieur Eric COUVEZ du 8 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 16 août 2026 inclus
par Monsieur Anthony BERTHELOT du 17 au 30 août 2026 inclus
- 1.5 Monsieur Anthony BERTHELOT :
par Monsieur Thomas QUERO du 20 juillet au 2 août 2026 inclus
par Madame Hélène CRENN du 3 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Patrick GROLIER du 10 au 16 août 2026 inclus
- 1.6 Monsieur Fabien GRACIA :
par Monsieur Adam BRASSART du 23 au 26 juillet 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 7 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Guillaume BÉNET du 15 au 23 août 2026 inclus
- 1.7 Monsieur Emmanuel TERRIEN :
par Madame Hélène HAZLEWOOD du 23 juillet au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Patrick GROLIER du 10 au 19 août 2026 inclus
- 1.8 Madame Hélène HAZLEWOOD :
par Monsieur Patrick GROLIER du 10 au 19 août 2026 inclus
par Monsieur Emmanuel TERRIEN du 20 au 31 août 2026 inclus
- 1.9 Monsieur Olivier CHATEAU :
par Madame Laure BESLIER du 24 juillet au 7 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 8 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 23 août 2026 inclus
- 1.10 Madame Marie VITOUX :
par Monsieur Christophe JOUIN du 6 au 24 juillet 2026 inclus
par Monsieur Adam BRASSART du 25 juillet au 2 août 2026 inclus
par Monsieur Fabien GRACIA du 3 au 6 août 2026 inclus
par Madame Hélène HAZLEWOOD du 7 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Guillaume BÉNET du 10 au 23 août 2026 inclus
- 1.11 Monsieur Robin SALECROIX :
par Monsieur Eric COUVEZ du 20 juillet au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 21 août 2026 inclus

- 1.12 Madame Aïcha BASSAL :
par Madame Laure BESLIER du 23 juillet au 7 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 8 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 26 août 2026 inclus
- 1.13 Monsieur Simon CITEAU :
par Madame Laure BESLIER du 13 juillet au 7 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 8 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Guillaume BÉNET du 15 au 16 août 2026 inclus
- 1.14 Madame Aziliz GOUÉZ :
par Monsieur Adam BRASSART du 13 juillet au 2 août 2026 inclus
par Madame Hélène CRENN du 3 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Guillaume BÉNET du 10 au 31 août 2026 inclus
- 1.15 Monsieur Pierre QUENEA :
par Monsieur Thomas QUERO du 13 juillet au 2 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 3 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 16 août 2026 inclus
par Monsieur Anthony BERTHELOT du 17 au 24 août 2026 inclus
- 1.16 Madame Delphine BONAMY :
par Madame Laure BESLIER du 20 juillet au 7 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 8 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Guillaume BÉNET du 10 au 23 août 2026 inclus
- 1.17 Monsieur Franckie TRICHET :
par Monsieur Thomas QUERO du 20 juillet au 2 août 2026 inclus
par Madame Laure BESLIER du 3 au 6 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 7 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 23 août 2026 inclus
- 1.18 Madame Mahel COPPEY :
par Monsieur Christophe JOUIN du 11 au 24 juillet 2026 inclus
par Madame Marlène COLLINEAU du 25 juillet au 6 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 7 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 22 août 2026 inclus
- 1.19 Monsieur Thomas QUÉRO :
par Madame Hélène CRENN du 3 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 10 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 16 août 2026 inclus
par Monsieur Anthony BERTHELOT du 17 au 30 août 2026 inclus
- 1.20 Monsieur Christophe JOUIN :
par Madame Marlène COLLINEAU du 25 juillet au 5 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 6 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Guillaume BÉNET du 10 au 23 août 2026 inclus
- 1.21 Monsieur Guillaume BÉNET :
par Monsieur Adam BRASSART du 13 au 31 juillet 2026
par Madame Hélène CRENN du 1^{er} au 9 août 2026 inclus
- 1.22 Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER :
par Madame Laure BESLIER du 10 au 31 juillet 2026 inclus

par Monsieur Eric COUVEZ du 1^{er} au 10 août 2026 inclus

- 1.23 Monsieur Adam BRASSART :
par Monsieur Simon CITEAU du 6 au 12 juillet 2026 inclus
par Madame Hélène CRENN du 3 au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Guillaume BÉNET du 10 au 17 août 2026 inclus
- 1.24 Madame Marlène COLLINEAU :
par Monsieur Anthony DESCLOZIERS du 10 au 19 juillet 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 7 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 16 août 2026 inclus
par Monsieur Anthony BERTHELOT du 17 au 30 août 2026 inclus
- 1.25 Monsieur Eric COUVEZ :
par Monsieur Robin SALECROIX du 6 au 12 juillet 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 30 août 2026 inclus
- 1.26 Madame Hélène CRENN :
par Monsieur Thomas QUERO du 17 au 27 juillet 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 10 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 16 août 2026 inclus
par Monsieur Anthony BERTHELOT du 17 au 21 août 2026 inclus
- 1.27 Monsieur Gildas SALAÛN :
par Madame Hélène CRENN du 1^{er} au 9 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ le 10 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 11 au 23 août 2026 inclus
- 1.28 Monsieur Denis TALLÉDEC :
par Monsieur Gildas SALAÛN du 18 au 31 juillet 2026 inclus
par Madame Laure BESLIER du 1^{er} au 7 août 2026 inclus
par Monsieur Eric COUVEZ du 8 au 14 août 2026 inclus
par Monsieur Aurélien BOULÉ FOURNIER du 15 au 23 août 2026 inclus

Article 2.

Par dérogation à l'article 4 de l'arrêté n°2026-43 en date du 18 juin 2026, du 6 juillet au 31 août 2026 inclus :

En cas d'absence ou d'empêchement des vice-présidents ou membres du bureau désignés à l'article 4 de l'arrêté n°2026-43 en date du 18 juin 2026, les délégations de signature sont exercées par les élus désignés :

- à l'article 1.4 du présent arrêté pour les actes de gestion courante pris dans l'exercice de la compétence « voirie », y compris en matière de police de la circulation et du stationnement sur les routes métropolitaines en dehors des agglomérations
- à l'article 1.16 du présent arrêté en matière d'exercice des droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme
- à l'article 1.11 du présent arrêté pour la signature des certificats de conformité des systèmes d'assainissement non collectif

- à l'article 1.1 du présent arrêté pour les attributions, les renouvellements et les reprises de concessions dans les cimetières métropolitains,
- à l'article 1.9 pour les décisions concernant le territoire de la commune de Nantes.

Article 3.

Mesdames et Messieurs les vice-présidents et les membres du bureau, Monsieur le directeur général des services de la métropole, sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

mis en ligne le :

07 JUIL. 2026

Fait à Nantes, le 07 JUIL. 2026

Johanna ROLLAND
Présidente

Publication sur le site internet de Nantes Métropole le :